FONDATION SAINTE-CROIX/HERIOT ici pour toute la vie!

Voir loin pour demain

Assurer les meilleurs soins de santé aux futures générations!

Le Programme pérennité de la Fondation Sainte-Croix/Heriot permet de générer des intérêts significatifs à partir d'un capital investi à perpétuité. Plus le capital est important, plus la Fondation dispose d'un puissant levier de développement. On peut contribuer à ce Programme de plusieurs façons, notamment : en effectuant un don testamentaire, en donnant ou en souscrivant une assurance vie dont la Fondation est désignée bénéficiaire irrévocable ou en créant un fonds pérennité à votre nom, votre famille ou un être cher. Ces dons procurent également des crédits d'impôt intéressants.

Renseignements sur le **Programme pérennité:**Mme Chareyne Lupien,
819 478-6467

Voici de généreux donateurs qui voient loin pour demain



M. Jasmin Villeneuue, chef de l'exploitation; M. Gilles Soucy, président; Mme Chantal Soucy, présidente déléguée des entreprises Soucy.

La famille Soucy Don de 2 millions \$

Fidèle partenaire de la Fondation, la famille Soucy s'est engagée à verser un montant de 2 millions \$ sur 10 ans. De ce montant, une importante contribution sera versée au Programme pérennité, alors qu'un autre montant est alloué à la Classique Soucy/UV Assurance.



MM. Denis, Clément et Claude Boire.

La famille Boire Don de 1,2 million \$

La Fondation Sainte-Croix/Heriot a reçu une généreuse contribution de la famille Boire dans le cadre de son Programme pérennité. À noter que de ce montant, une somme de 500 000 \$ sera allouée au service de chirurgie mineure.



MM. Yuon, Dominic, Éric, David Vallières et Mme Lise Lehouillier.

La famille Vallières Don de 330 000 \$

Depuis 2013, la famille Vallières contribue généreusement à son fonds pérennité. De plus, Le Groupe Valmetal, et nombre de ses employés, soutiennent fièrement la Fondation d'année en année en adhérant au programme de contribution à la source et en participant aux activités.



Mme Yolande Dionne, M. Martin Dionne, Mme Valérie Dionne, Mme Martène Dionne et M. Bertrand Dionne.

La famille Dionne Don de 150 000 \$

La famille Dionne versera un montant de 150 000 \$ sur 10 ans au Programme pérennité. Depuis plusieurs années, la famille Dionne contribue également aux évènements de la Fondation, dont La Classique Soucy/UV Assurance.